



---

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

---

EXTRAIT  
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

---

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **28**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers  
absents : **2**

**OBJET :**  
**Mise à jour des tarifs  
municipaux du Musée**

**SEANCE DU LUNDI 24 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 24 mars à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi  
18 mars 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et Montagne,  
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;

Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA,  
Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia  
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,  
Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX,  
Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et  
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;

Pepa CAENEN à David DEROSSIS ;

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Claire JOYEUX



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 07/04/2025

ID : 063-216304303-20250324-250324\_4-DE



C.M.24.03.2025

- N°4-

### MISE A JOUR DES TARIFS MUNICIPAUX DU MUSÉE

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu la délibération du 16/12/2019 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 08/06/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 08/06/2020 sur les modalités de modifications des tarifs et de remboursement suite au Covid-19 ;
- Vu la délibération du 15/12/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 15/06/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 07/12/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 16/06/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 08/12/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 22/02/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 14/03/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 25/04/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 16/05/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 27/06/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour le catalogue des tarifs du Musée à compter de la mise en place du chantier des collections soit à partir du 01 octobre 2025, et dans le cadre d'une réduction de l'offre de visite ;

La modification des tarifs d'entrées au musée par personne sont établis comme suit :

- Entrées adultes : 4,50 euros au lieu de 6,00 euros ;
- Entrées groupes d'adultes (+ 10 personnes) : 3,00 euros au lieu de 4,50 euros ;
- Tarifs spécifiques adultes (carte Cézam, partenariats, tarif fin de journée musée, accès aux collections uniquement) : 3,00 euros au lieu de 4,50 euros ;
- Tarifs réduits : 2,00 euros au lieu de 3,00 euros ;

Pas de modification pour les autres catégories de tarifs billetterie musée ;

### **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ :**

- Approuver la mise à jour de la grille tarifaire du musée de la Coutellerie, applicable à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025 telle que présentée ci-dessus ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Claire JOYEUX

Le Maire,

Stéphane RODIER

